

# DEVENIR FORMATEUR PRAP 2S

FORMATION CERTIFICATIVE – CERTIFICAT VALABLE 36 MOIS

## OBJECTIFS

- Elaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'établissement.
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique
- Animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée

100%

**Taux de satisfaction**  
(satisfait ou très satisfait)

95%

**Taux de réussite**

## Qualification des intervenants

- Formateur de formateurs PRAP 2S certifié du réseau INRS / AM-RP

**Publics** : Salariés dont l'entreprise est engagée dans une démarche de prévention des risques professionnels ou formateurs indépendants

**Durée** : 98 heures soit 14 journées avec 2 intersessions réparties sur 3 à 4 mois

**Effectif** : 10 stagiaires maximum

Maintien et actualisation des compétences est requis à 36 mois

## PROGRAMME

### Accompagner l'établissement dans l'élaboration d'une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique

Maîtriser les fondamentaux de la prévention

Elaborer un projet de prévention performant et adapté à l'établissement

### Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'établissement

Participer à l'évaluation des risques professionnels

Maîtriser l'utilisation et l'enseignement des techniques d'aide à la mobilité

Animer la prévention des risques professionnels

### Réaliser une formation d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique

Comprendre le processus de développement de compétences de l'adulte

Construire un déroulé pédagogique

Utiliser des méthodes pédagogiques actives

Utiliser différentes méthodes d'évaluation

### Animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Argumenter l'ALM

Décliner les déplacements naturels

Guider l'analyse d'une situation d'accompagnement

## EVALUATION

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat de formateur PRAP 2S à l'issue de la formation sous réserve de présence à l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives

Les 2 intersessions servent à l'élaboration de travaux qui serviront à la validation des 2 premiers domaines de compétences et requièrent environ 21 h

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie active favorisant une animation ludique et participative favorisant l'apprentissage de l'adulte
- Formation en alternance et certifiante
- Formation centrée sur la pratique professionnelle
- Analyse et amélioration des pratiques
- utilisation d'un plateau technique pour l'ALM

## MATERIEL STAGIAIRE NECESSAIRE

- Ordinateur portable

**Accessibilité** : Pour des besoins spécifiques, merci de nous informer de votre situation

**Prérequis** : avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr/>) ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses régionales de sécurité sociale (joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription) - disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression

ERGO53 / SAS CLEF

2 rue Sainte-Trêche 53240 St-Jean-sur-Mayenne

contact@ergo53.fr – 06 52 91 82 53